



POUR DÉFENDRE NOS MISSIONS, CONTRE LE PROJET FRANCE TRAVAIL TOUTES ET TOUS MOBILISÉS LE 26 SEPTEMBRE

Nous, agent·es de Pôle emploi, réuni·es en assemblée générale du personnel ce vendredi 8 septembre, dénonçons non seulement la continuelle dégradation de nos conditions de travail et du service rendu aux usager·es, mais aussi le projet de loi France travail qui va accélérer et aggraver cette situation.

DES MISSIONS DEVOYÉES, DES INDICATEURS ABSURDES

Au lieu de pouvoir accompagner individuellement nos usager·es qui en ont besoin, nous sommes de plus en plus parasité·es par des plans d'action visant à faire du chiffre. **Nos missions de service public sont dévoyées au profit d'intérêts privés, notamment un ensemble de prestataires privés qui s'accaparent nos missions, avec la complicité de la direction générale.** Pour remplir à bien nos missions, nous avons besoin d'urgence d'une hausse massive de nos effectifs, en CDI. Il est impératif de cdiser dès maintenant toutes et tous nos collègues précaires en CDD.

CHÔMEURS MALTRAITÉS, LES PERSONNELS EN DANGER

Mettre en concurrence Pôle emploi avec les opérateurs privés, concentrer les efforts du service public de l'emploi autour du contrôle de la recherche d'emploi et la coercition envers les usager·es : **le projet France travail représente un danger mortel tant pour les agent·es que pour les personnes privé·es d'emploi.** Les décrets successifs et récents d'assurance chômage ont réduit les droits aux allocataires, leur montant et leur durée. Nous avons toutes et tous été confrontés à des personnes dans une détresse sociale la plus totale. L'accroissement de la misère ne peut qu'engendrer une montée des tensions dans nos agences. **Nous réitérons notre demande d'anonymisation des courriers dans les correspondances entre l'établissement et les usager·es. Nous ne sommes pas responsables des réglementations, ce n'est pas à nous de les assumer !**

DES PERSONNELS QUI COMMENCENT EN DESSOUS DU SMIC

Notre établissement a rejoint la longue liste des branches dont la grille des salaires commence sous le Smic. **Un conseiller ou une conseillère C1 recruté·e aujourd'hui n'est séparé·e du Smic que d'une quinzaine d'euros !** Alors que l'inflation ne cesse de progresser, que les loyers sont toujours plus prohibitifs, nous exigeons une indexation des salaires sur l'inflation et un rattrapage immédiat sur les pertes subies ces dernières années.

NOUS REVENDIQUONS :

- L'arrêt des indicateurs de performance, des plans d'action et de la politique du chiffre ;
- La revalorisation de tous les salaires et traitements, indexés sur l'inflation ;
- La titularisation de nos collègues CDD et création de milliers de postes en CDI ;
- L'abrogation des contre-réformes de l'assurance chômage ;
- Le retour de l'anonymat des agent·es dans les correspondances de l'établissement avec les usager·es ;
- L'abandon du projet de loi France travail et de l'injonction au travail gratuit des allocataires du RSA.

Les collègues, réuni·es en assemblée générale, appellent à la grève l'ensemble des agent·es de Pôle emploi le 26 septembre. Dès maintenant sur nos sites échangeons sur la possibilité d'inscrire cette grève dans la durée, notamment en la reconduisant le 27, lors des négociations salariales à Pôle emploi (NAO).

**RENDEZ-VOUS LE 26 SEPTEMBRE, PLACE ÉDOUARD HERRIOT
DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE, 75007 PARIS, 14 HEURES**